

Informations de base	
<p>2022/2984(DEA)</p> <p>DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Suspension temporaire de l'exemption de l'obligation de visa à l'égard de tous les ressortissants du Vanuatu</p> <p>Complétant 2018/0066(COD)</p> <p>Subject</p> <p>7.10.04 Franchissement et contrôles aux frontières extérieures, visas</p> <p>Zone géographique</p> <p>Vanuatu</p>	<p>Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur</p>

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/2984(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2018/0066(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	LIBE/9/10817